

Barème de l'autorité parentale conjointe

Voeux	Bonification
Sur les vœux COM*, ZRE	75,2 pts
Sur les vœux GEO*	125,2 pts
Sur les vœux DPT*, ACA*, ZRD, ZRA	200,2 pts

* Le vœu ne doit comporter aucune restriction sur le type d'établissements, à l'exception des agrégés formulant des vœux de type lycées.

A ces points, s'ajoutent les points pour enfants : 75 pts par enfant